



SaintJean.com

Bulletin d'information de la Commune de Saint-Jean-sur-Vilaine

Mairie de Saint-Jean-sur-Vilaine

9 rue de Rennes
35220 SAINT-JEAN-SUR-VILAINE
02.99.00.32.55
09.70.32.53.73
mairie.stjean-vilaine@wanadoo.fr
www.stjean-vilaine.fr

**Prochaine réunion de Conseil
Municipal extraordinaire le 25 mai
2016 à 20h30**

Mairie

Lundi: 9h-12h / 13h30-17h
Mardi: 9h-12h
Judi: 9h-12h
Vendredi: 9h-12h
Samedi: 9h-12h

Bibliothèque

Mercredi: 14h-17h30
Vendredi: 16h - 17h30
Samedi: 10h30 - 11h30
Dimanche: 10h30 - 11h30

Naissance

BOUVET des COGNETS Emma le 6 mars

MARION Raphaël le 8 mai

FONADE Joséphine le 10 mai

Mariage

TROLEY Nicolas et RÉGNIER Rose-Marie le 23 avril

Permis de construire

LY David et Johanna - ZAC
Huberderie - Ilot A Lot 6 - 7, rue Paul
Gauguin - Construction d'une maison
individuelle

Rédaction et impression : Mairie de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

Associations, si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain numéro (mai-juin) déposez-le à la Mairie ou envoyez-le par mail, au plus tard le **24 juin 2016**

Projet de création de ZAC sur le secteur de La Touche : réunion publique

La fin de la ZAC de la Huberderie (fin des travaux de la troisième et dernière tranche prévue pour 2017) a amené la commune à anticiper à nouveau son futur développement. Ainsi, dans le but de maîtriser au mieux son expansion, il est envisagé la création d'une seconde ZAC sur le secteur de la Touche (site de 7 hectares environ à l'Est du centre-bourg) qui sera à vocation d'habitat.

La création de cette nouvelle ZAC constitue un enjeu majeur pour le développement de la commune. Ainsi ce nouveau projet devra permettre de répondre aux objectifs suivants :

- Le développement de la commune et l'accueil d'une nouvelle population
- L'amélioration de l'entrée Est de l'agglomération sur le plan paysager, architectural et urbain, ainsi qu'au niveau de la sécurité routière

Afin d'informer sur la nature précise du projet d'aménagement, la commune de Saint-Jean-sur-Vilaine invite la population à une réunion publique de concertation qui se tiendra le **mardi 7 juin prochain à 20h** à la salle polyvalente.



Mardi 7 juin à 20h

Salle polyvalente

Animation à la Bibliothèque Municipale

J'ai 10 graines

Mercredi 18 mai
À 16 h
A la bibliothèque

« Lectures et ritournelles » sur le thème du potager contées par Marion Dain de l'arbre Yakafaïre pour les enfants de **3 à 7 ans** accompagnés d'un adulte.

Gratuit - **Inscription indispensable**
bmstjeansurvilaine@wanadoo.fr - 02 99 00 71 83



Extrait des séances de conseil municipal des 4 et 11 avril, et du 9 mai

URBANISME

ZAC de la Huberderie 3^{ème} tranche : dénomination de la voie

La rue composant la 3^{ème} tranche de la ZAC de la Huberderie est nommée « rue Florence Arthaud ».

Projet de ZAC sur le secteur de la Touche : engagement des études préalables, objectifs poursuivis et modalités de concertation

La commune de Saint-Jean-sur-Vilaine a engagé une réflexion en vue de la réalisation d'une ZAC sur le secteur de la Touche.

Lors de la séance du 9 mai, le Conseil Municipal a précisé l'objet et le contenu des études préalables, a défini les objectifs poursuivis par le projet de ZAC et a précisé les modalités de la concertation. L'intégralité de la délibération est consultable sur le site Internet de la mairie ainsi que sur le panneau d'affichage situé à la porte de la mairie.

DIA

Le Conseil Municipal n'a pas fait valoir son droit de préemption sur les biens suivants:

- 13, rue de Bellevue. Propriété bâtie cadastrée section A n°1211. Superficie : 312 m²
- La Brionnais (rue du Poirier) Propriété bâtie cadastrée section A n°532. Superficie : 165 m²

FINANCES

Vote des budgets

Le budget principal et les budgets annexes ont été adoptés. Retrouvez le détail des montants sur le site Internet de la commune.

Achat d'un vidéoprojecteur pour la mairie

L'entreprise Ideal Concept a été retenue pour l'installation d'un vidéoprojecteur dans la salle du conseil municipal pour un montant de 1 390,08 € HT.

Participation financière pour l'école Sainte-Elisabeth

La commune participera à hauteur de 2 000 € pour le financement d'une aire de jeux extérieure installée dans la cour de l'école qui bénéficiera également au centre de loisirs.

Subvention centre de loisirs

Le Conseil Municipal a décidé de verser au centre de loisirs une subvention de 11 244 € au titre de l'année 2016 ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 5 587 € afin de combler le déficit sur les deux dernières années.

Cette situation du centre de loisirs intercommunal est liée à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires sur Marpiré :

- Diminution des recettes de la CAF (demi-journée au lieu de journée pour les enfants de Marpiré).

- Non diminution dans les mêmes proportions des coûts de personnel : le transport en car de Marpiré vers St Jean le mercredi nécessite l'embauche d'animateurs supplémentaires.

L'AEJL précise qu'elle ne peut pas augmenter le coût demandé aux familles car celui-ci est déjà élevé comparé aux moyennes dans le département. Elle va par contre augmenter le prix du repas.

A noter que le coût moyen d'une journée au centre est passé de 26,89 € en 2014 à 39,30 € en 2015.

Il a été demandé conjointement par les municipalités de St Jean et Marpiré qu'une réunion soit organisée chaque trimestre pour examiner la situation du centre.

Subvention demandée auprès des autres communes : Marpiré = 6493 € et Champeaux = 657 €

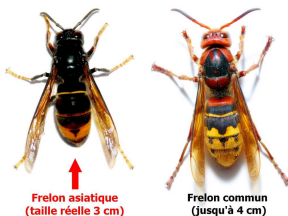
TRAVAUX

Travaux de mise en sécurité du bourg

Une subvention a été sollicitée au titre de la « réserve parlementaire » pour la réalisation d'un rond-point à l'entrée Ouest et d'un plateau à l'entrée Est de l'agglomération, dont le montant des travaux est estimé à 179 423,33 €

Informations municipales et extra-municipales

Lutte contre les frelons asiatiques



Les premiers nids sont actuellement observés sur le département. Ces petits nids détectés précocement sont l'occasion unique d'éliminer une colonie de manière préventive.

Vous avez découvert un nid de frelons ?

- N'engagez pas la destruction seul au risque de se mettre en danger et de rater l'intervention.

- **Prenez rapidement contact avec la mairie. Vitré Communauté peut prendre en charge 50% du coût de la destruction du nid.** Le reste est à la charge du propriétaire.

Animaux domestiques : rappels

Les animaux domestiques doivent se trouver sous la surveillance effective de leur maître. Dans le cas où les animaux sont en état d'errance ou de divagation manifeste, le signalement peut être effectué en mairie qui dispose de moyens pour intervenir.

Par ailleurs, certaines personnes sont victimes de nuisances occasionnées par les aboiements répétitifs et continus des **chiens** de leur voisinage (tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des habitations).

Afin de veiller au respect de chacun, nous demandons aux propriétaires d'animaux d'être attentifs aux agissements de leurs compagnons.

Nous rappelons par ailleurs que ces faits peuvent constituer une infraction et sont donc répréhensibles.

C.S.F. : Appel à candidatures



L'association familiale C.S.F. de Saint-Jean-sur-Vilaine a tenu son Assemblée Générale le 23 mars dernier; au cours de laquelle le Président a donné sa démission. En l'absence de nouvelle candidature à ce poste,

l'association est en risque de dissolution.

L'association C.S.F. de Saint-Jean-sur-Vilaine est à l'origine de nombreux services sur la commune (dont un certain nombre existe encore):

- bibliothèque
- aide aux devoirs
- Théâtre enfants et théâtre d'improvisation
- Atelier d'art floral
- Espace jeux Badaboum
- Accueil jeunes
- Club parents
- Ateliers enfants
- Bourse aux vêtements
- Zumba ados et famille

Financièrement, l'association vit bien grâce à un contrat Espace de Vie Sociale (EVS) avec la CAF.

Si vous souhaitez vous investir afin que ces activités survivent, manifestez-vous à l'Assemblée Générale Extraordinaire du **27 juin 2016 à 20h à la salle Arc-en-Ciel de l'Ecole Saint-Elisabeth.**

Centre de loisirs

Ouverture de l'accueil de loisirs cet été

Le centre de loisirs sera ouvert du lundi 4 au vendredi 29 juillet inclus et du lundi 22 au vendredi 31 août inclus.

Culte

Communauté chrétienne de Saint-Jean-sur-Vilaine

L'équipe relais de la paroisse Saint-Goulven invite ceux qui le souhaitent à participer à une rencontre en famille autour d'un pique-nique et de jeux le **dimanche 19 juin 2016** à la cantine.

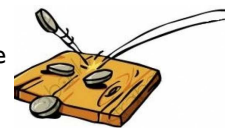
Contact au 02 99 00 82 00

Club de palets : concours de palets le samedi 21 juin au terrain des sports

- 9h30 : 1 joueur - 4 palets
- 14h30 : 2 joueurs - 4 palets

Lots de viande 4/12, 3/12, 2/12 + prime suivant inscription

Buvette et casse-croûte sur place



Ecole Sainte Elisabeth

FETE DE L'ECOLE

SAINT-ELISABETH

SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

SAMEDI 11 JUIN

2016 A PARTIR DE

VENTE DE CREPES ET GALETTES

NOMBREUX STANDS

DEMONSTRATION DE CAPOEIRA... L'AUTRE SPORT NATIONAL BRÉSILIEN !

BRAZIL

Déroulement de la Journée :
11h Départ du défilé devant l'école
12h30 Repas (sur le parking de la salle des sports)
14h30 Démonstration de Capoeira
15h Danses brésiliennes des enfants
17h Tirage de la Tombola
Renseignements et Réservations : 06 58 08 53 87

Cette année LE BRESIL est à l'honneur, avec son traditionnel défilé dans les rues ...

Si vous souhaitez recevoir le « **Saint Jean.com** » par mail, n'hésitez pas à nous transmettre votre adresse mail à l'adresse suivante:

mairie.stjean-vilaine@wanadoo.fr

Vous pouvez également le consulter sur le site internet de la commune www.stjean-vilaine.fr